

CEREALES :

Les derniers semis derrière betterave et pomme de terre se poursuivent – bonne avancée des stades.

Limaces : la vigilance est essentiellement sur les derniers semis.

Pucerons et Cicadelles : les conditions climatiques sont peu favorables à leurs activités, observez vos parcelles jusqu'au stade début tallage.

COLZA:

Larves d'altises : observations significatives, continuez vos Berlèses afin d'évaluer la pression de votre parcelle.

Suite à un problème avec une mise à jour du logiciel Vigicultures, l'ensemble des données saisies ne sont pas « remontées » cette semaine, les données sont donc peu représentatives. Nous sommes désolés pour ce désagrément.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver :

Blé et Orge d'hiver : cette semaine, 13 parcelles de blé et 3 parcelles d'orge d'hiver sont enregistrées sous vigicultures soit au total 16 parcelles.

Avec le temps doux de la semaine passée, les stades continuent d'évoluer.

Les blés vont du stade « 1 feuille étalée » pour les semis du 20 octobre à « début tallage » pour les semis de début octobre.

La majorité des stades des orges d'hiver va de « 2 feuilles » à « début tallage » pour les semis de fin septembre.

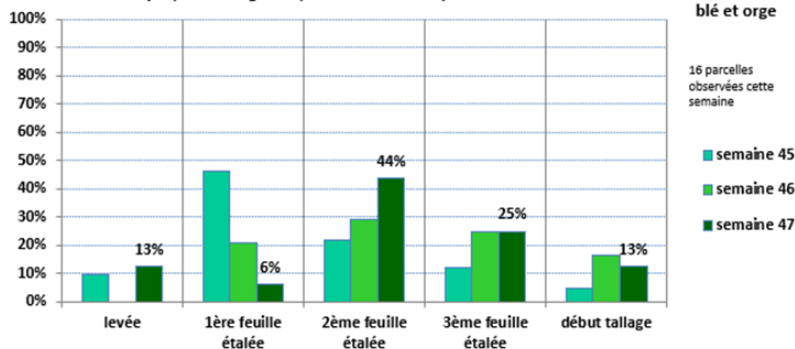


Blé : stade « 2 feuilles », semis du 15/10
(M. LHEUREUX - ARVALIS)



Blé : stade « début tallage », semis du 02/10
(M. LHEUREUX - ARVALIS)

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Hors réseau, des symptômes de phytotoxicité sur les orges d'hiver et les blés sont signalés, suite aux applications de désherbage et au fort cumul de pluie.



RAVAGEURS

LIMACES : la baisse des températures est moins favorable à leur activité, cependant restez vigilants sur les derniers semis : aller observer vos parcelles !



Il est recommandé de surveiller les parcelles jusqu'au stade « début tallage ».

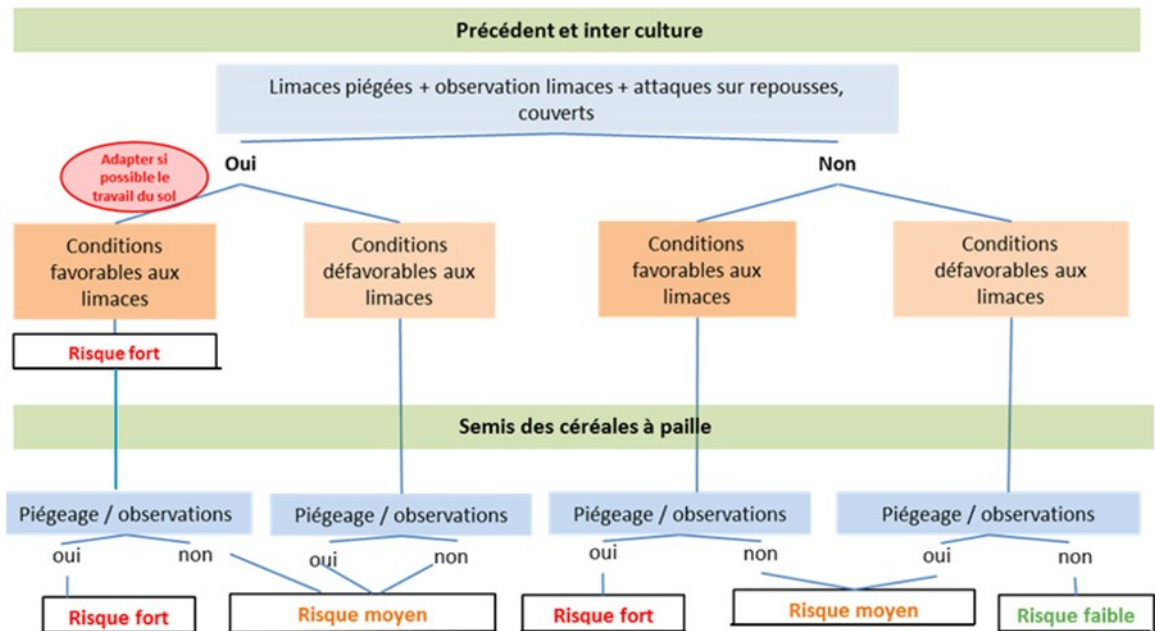
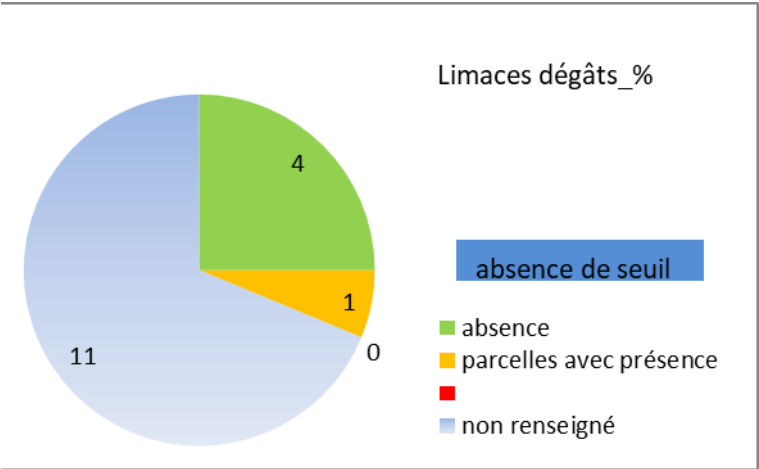
Cette semaine, sur 5 parcelles de blé observées, des dégâts de limaces sont constatés dans une seule situation à hauteur de 1 % des plantes attaquées : parcelle de blé au stade « 1 feuille » dans l'Oise semée en non-labour fin octobre.

Sur 6 parcelles avec présence de pièges : 1 limace noire adulte est piégée dans une parcelle semée le 16/10 dans le Pas de Calais, et 1 limace grise adulte est piégée dans une parcelle semée fin octobre dans l'Oise.

Rappel du protocole : cf BSV précédent.

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RE-SOLIM)

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



PUCERONS et CICADELLES : les conditions climatiques actuelles ((baisse des températures) devraient limiter leurs activités.

Posez des pièges et observez vos parcelles !

Puceron *Rhopalosiphum padi*

La présence de pucerons « ailés » et « aptères » est souvent signalée en parcelles de céréales.



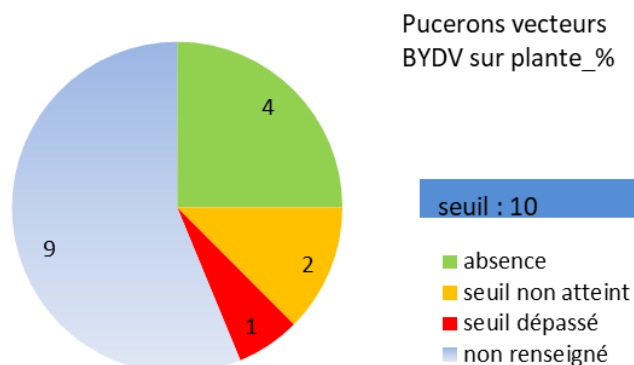
Les conditions plus froides de cette semaine devraient limiter les vols (conditions favorables dès 10-12°C).
Pour rappel : en dessous de 3°C, ils sont inactifs (reproduction et alimentation).

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Au sein du réseau cette semaine, 3 parcelles signalent la présence de pucerons sur plaque : de 1 à 16 individus piégés.

Au sein du réseau, sur 7 parcelles observées (5 en blé et 2 en orge) : 4 parcelles signalent la présence de pucerons en parcelle,

- ☞ 4 parcelles avec absence de puceron.
- ☞ 3 parcelles signalent la présence de pucerons sans dépasser le seuil des 10% des pieds porteurs (1 à 5% pour des parcelles semées la 2^{ème} quinzaine d'octobre), et 1 parcelle de blé qui atteint le seuil des 10 jours de présence : Kws Etoile semée le 16/10 au stade « 2 feuilles » dans l'Oise.
- ☞ 1 parcelle dont le seuil indicatif de risque de 10% des pieds touchés est dépassé dans l'Aisne : 1 parcelle de blé (Kws Perceptium semée le 21/10) avec 30% des pieds porteurs.



				stade	Pucerons vecteurs BYDV sur plante_ %	stade	Pucerons vecteurs BYDV sur plante_ %	stade	Pucerons vecteurs BYDV sur plante_ %	
				semaine 45		semaine 46		semaine 47		
code postal	commune	culture	variété							Présence + 10 jours
2002	ACHERY	Blé tendre d'hiver	KWS PERCEPTIUM					Z11 : 1ere F Etalee	30	
60057	BEAUVAIS	Blé tendre d'hiver	CONQUISTADOR	Z01 : Pré-levée		Z01 : Pré-levée		Z10 : Levée	1	
60438	MOULIN-SOUS-TOUVENT	Blé tendre d'hiver	etoile	Z11 : 1ere F Etalee	6	Z11 : 1ere F Etalee	11	Z12 : 2e F Etalee	2	oui
60438	MOULIN-SOUS-TOUVENT	Orge d'hiver	Dementiel	Z11 : 1ere F Etalee	12	Z12 : 2e F Etalee	1	Z12 : 2e F Etalee	0	
62829	LE TRANSLOY	Blé tendre d'hiver	KWS Erruptium	Z10 : Levée				Z12 : 2e F Etalee	5	
2336	FRIÈRES-FAILLOUËL	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	Z11 : 1ere F Etalee	0	Z11 : 1ere F Etalee	0	Z13 : 3e F Etalee	0	
2518	MONTLEVON	Orge d'hiver	CAROUSEL	Z21 : Debut tallage	0	Z21 : Debut tallage	0	Z21 : Debut tallage	0	

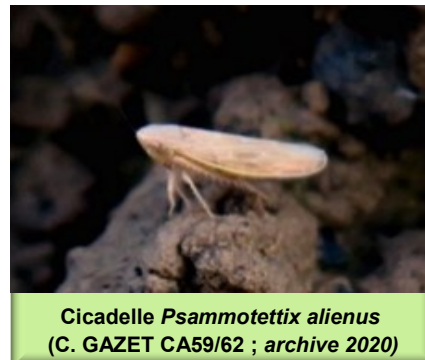
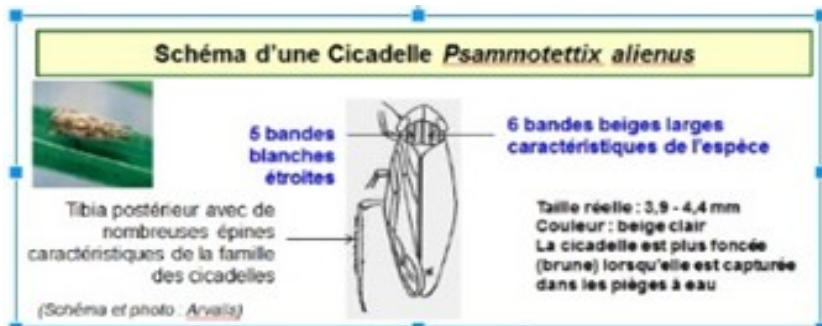


BLE : présence de pucerons *R.padi* ailés et aptères
(F.COULOMIES CA59/62 et C.PERIN – ARVALIS)



Le climat actuel est peu favorable aux vols de cicadelles. (baisse des températures)

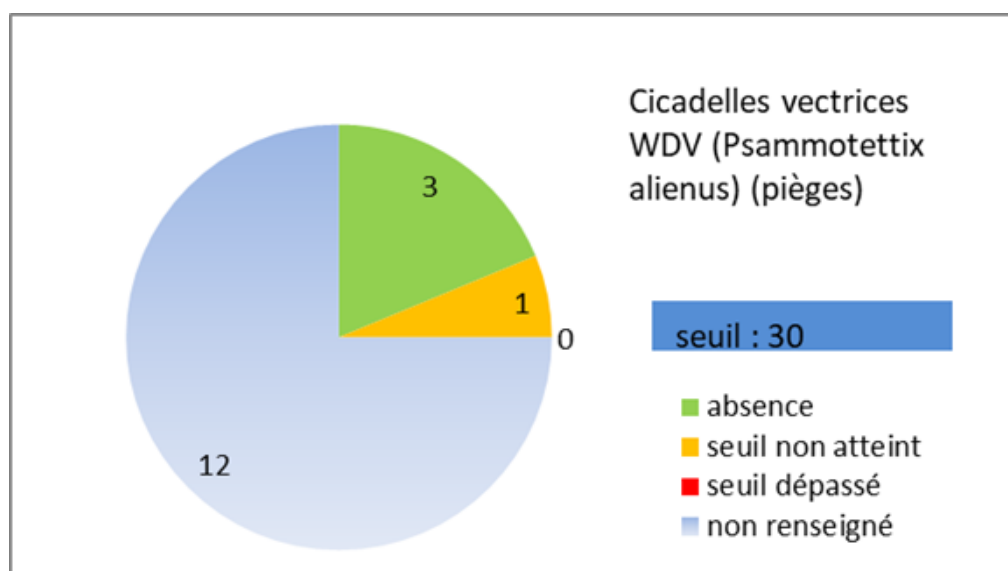
On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Seuils indicatifs de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

Au sein du réseau cette semaine, on constate 3 parcelles avec absence de captures sur 4 observées.

Une seule parcelle de blé signale la présence de cicadelle sans atteindre le seuil indicatif de risque : 4 cicadelles piégées (Chevignon semée le 15/10 dans l'Aisne).

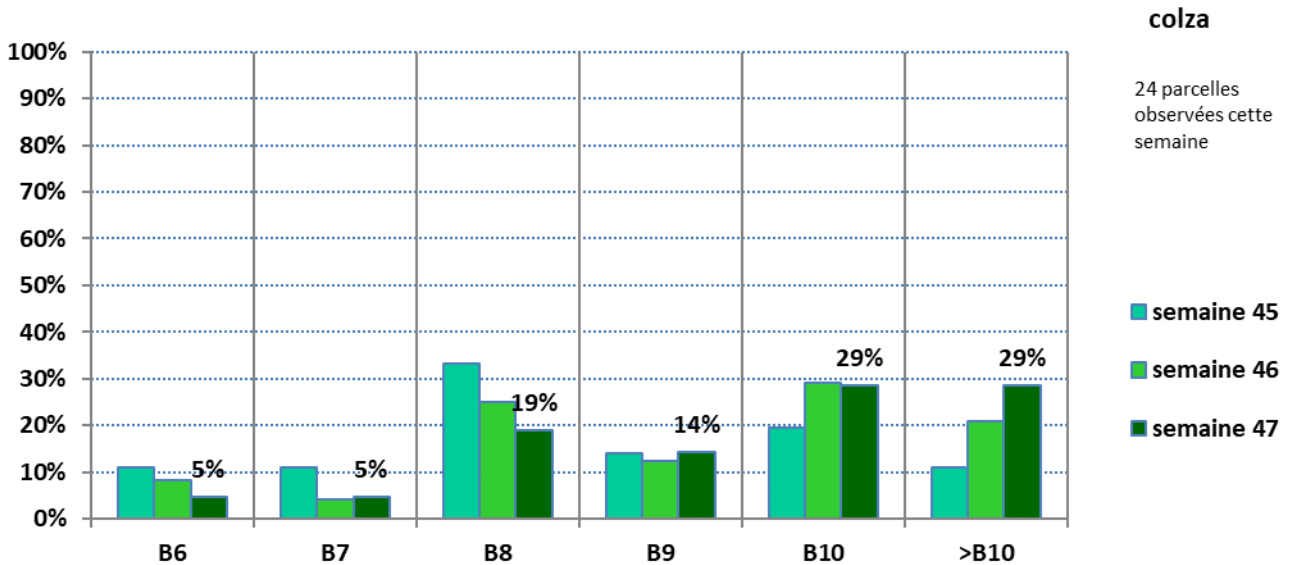


Stades:

24 parcelles renseignées cette semaine. Les stades commencent à stagner et restent étalés avec :

- ☞ 10 % des parcelles sont au stade 6-7 feuilles ;
- ☞ 33 % au stade 8-9 feuilles ;
- ☞ 58 % au stade 10 feuilles ou plus.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



LARVES D'ALTISES : observations significatives, continuez vos Berlèses afin d'évaluer la pression de votre parcelle.



La présence de larves d'altise dans les pétioles est notée dans 8 parcelles à raison de 1 à 100 % des plantes touchées, dont 5 parcelles entre 90 et 100%.

7 méthodes Berlese sont réalisées avec 0 à 3 larves par plante observée avec une moyenne à 1,44 larves par plante.

Certaines parcelles, commencent à marquer un nombre de larve important. Sur les parcelles développées, le risque reste faible pour le moment. Pour les parcelles en retard de croissance, il est important d'évaluer la pression insectes dès maintenant.

L'évolution de la pression de larves d'altise dans le réseau en fonction des semaines sera présentée la semaine prochaine.

Evaluation du risque lié aux larves d'altises :

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : la pression en insectes et de la dynamique de croissance du colza. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à réaliser les Berlèses dès maintenant.

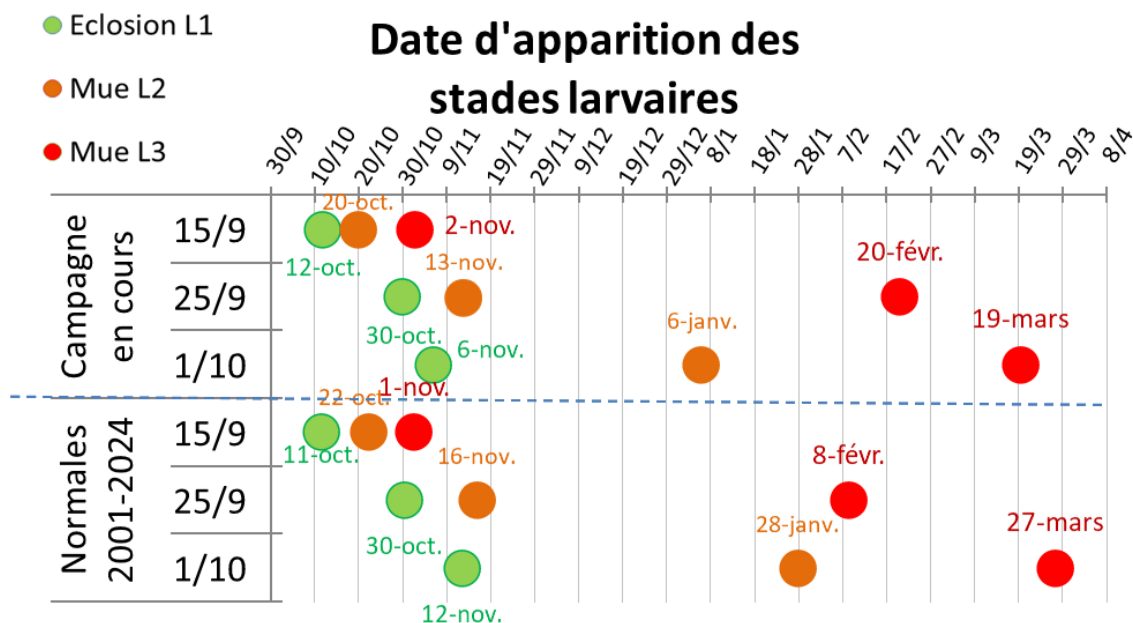
La méthode Berlese permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80). Suite au début de vol du 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 12 octobre, les premières L2 peuvent être observées depuis le 20 octobre et les L3 depuis le 2 novembre.

Pour le pic de vol, observé autour du 25 septembre, les premières larves sont observées depuis le 30 octobre et les L2 devraient être observées à partir du 13 novembre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.



Autres ravageurs et maladies

Des **altises adultes** sont encore observées dans 2 parcelles. La période de risque est dépassée pour toutes les parcelles du réseau.

Des macules de **phoma** sont observés dans une parcelle avec 5 à 95% de plantes avec des macules foliaires. La gestion de cette maladie passe exclusivement par la résistance variétale.

Des symptômes de **cylindrosporiose** sont notés dans une parcelle avec 80% des plantes touchées.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture de la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, Colza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latre - Terres Inovia, Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France, Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Cerré, INRA, Institut de Genec, IREO de Flixcourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Fiandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoci, NORIAP, PHYTEUROPE, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Temovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaseken, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaport, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratsel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France